

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00670 Numéro SIREN : 808 612 618 Nom ou dénomination : A.R.G. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2019 sous le numéro de dépôt 146

SOFAR
1 RUE NICOLAS BAUDIN
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Nos références : MCU

SAINTES, le 21 Janvier 2019

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 808 612 618
Numéro de gestion : 2014 B 00670
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Dénomination : A.R.G. INVEST
Adresse : 1, RUE René Cassin
ZI de la Grenoblerie
17400 ST JEAN D ANGELY

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de SAINTES, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 146
Date du dépôt : 18/01/2019
Exercice clôturé le : 31/12/2017
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,



Déposé le 18/01/2019

N° RCS 2014 B 670

N° de dépôt 166

A.R.G.INVEST

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 1 Rue René Cassin - ZI de la Grenoblerie

17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY

808 612 618 RCS SAINTES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 35 879.07 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Un résultat de | 35 879.07 € |
| - Une somme de | 18 925.06 € |
| à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant | |
| - Une somme de | 847.70 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Une somme de | 16 106.31 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, depuis la constitution de la société.

Copie certifiée conforme

La gérance



Comptes annuels 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SARL A.R.G.INVEST

1 Rue René Cassin
17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY

Exercice clos au 31/12/2017

*J'ai copie conforme
la gerance*

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	173 473		173 473	162 673
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 473		173 473	162 673
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	588		588	3 190
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	588		588	3 190
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	174 061		174 061	165 863

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 925	-12 013
Résultat de l'exercice	35 879	-6 912
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 954	-6 925
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	97 405	115 828
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	97 405	115 828
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	48 712	58 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	990	960
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	147 107	174 788
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	174 061	165 863

Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Total				
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 350	1 549	-199	-12,86
Total	1 350	1 549	-199	-12,86
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 350	-1 549	199	-12,86
CHARGES				
Total				
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 350	-1 549	199	-12,86
Produits financiers	40 000		40 000	
Charges financières	2 771	5 363	-2 592	-48,33
Résultat financier	37 229	-5 363	42 592	-79,470
RESULTAT COURANT	35 879	-6 912	42 791	-619,08
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 879	-6 912	42 791	-619,08

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.R.G. INVEST		Néant		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(12 013)	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(6 912)	
	Prélèvements sur les réserves	0E		
	TOTAL I	0F	(18 925)	
	AFFECTATIONS			
	Affectations aux réserves	Réserve légale	ZB	
		Autres réserves	ZD	
	Dividendes		ZE	
	Autres répartitions		ZF	
	Report à nouveau		ZG (18 925)	
	TOTAL II		ZH (18 925)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS				
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	YQ	
	Engagements de crédit bail immobilier		YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNIS	Sous traitance		YT	
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	
	Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS 1 020	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages		VV	
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST 329	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ 1 349	
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	YZ	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée		YY	
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *		0B	
	Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		0S	
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK %	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		
	Filiales et participations: (Liste au 2059-41 prévue par art. 58 II de l'ann. III au CGI)			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		
	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 19%	JL
	Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15%	JN
	Plus-values à 19%	JP	Plus-values à 19%	JO
	Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.R.G.INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 174 061 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 35 879 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.